

Numéro 31—Été 2023

Aujourd'hui
à

Charnières





Electricien Certifié
legrand

Electricité neuf et rénovation - Dépannage
Cablage informatique - Domotique

John 06 72 28 76 32 - Fred 06 75 01 47 15

214, route des Bruyères - 38140 Charnècles
contact@jf-elek.fr

ALLÉE • COUR • TERRASSE



www.daniel-moquet.com

ALLÉE CRÉATIVE
330 rte des Bruyères, 38140 CHARNÈCLES
04 76 05 47 76 - 06 33 78 72 98

Fabrication Française et pose depuis 1977



CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnècles, La Tacoulienne,
vous propose des produits gourmands issus de notre production
et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÈCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE



2C CONTROLES

230 ROUTE DE VOIRON
38140 CHARNECLES

04 76 65 76 16

www.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

Sommaire

Le mot du maire _____	Page 3
Comment ça marche ? _____	Page 4
Délibérations _____	Page 6
Urbanisme _____	Page 8
Ressources humaines _____	Page 9
Travaux _____	Page 10
L'école _____	Page 12
La vie associative _____	Page 16
Les Charnèclois à l'honneur _____	Page 22
Mémoire _____	Page 23
Culture _____	Page 23
CCAS _____	Page 24
La vie communale _____	Page 26
ZFE _____	Page 27
Le carnet _____	Page 30
Agenda _____	Page 30
Votre mairie _____	Page 30
Opération tranquillité vacances _____	Page 31
Page spéciale jeunes _____	Page 32

Directrice de la publication : **Nadine REUX**

Préparation du bulletin : **Séverine FAISST** et
l'équipe municipale

Impression : **Imprimerie RUZZIN—Moirans**

*La municipalité remercie **les annonceurs** qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.*

Merci de leur réserver vos achats.

*La municipalité remercie également **les associations locales** et **les enseignants du groupe scolaire Germinial** pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.*

Photos : DR

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

En ce début d'été, je souhaite aborder la question de la chaleur. Comme beaucoup d'entre nous, vous la ressentez, vous entendez les informations, vous constatez les perturbations climatiques plus fréquentes et plus intenses. Lors de l'orage du 22 juin dernier, le vent violent a abattu 2 arbres sur la chaussée dans notre commune.

Les scientifiques une fois encore confirment notre ressenti. Le Haut conseil pour le climat dans son nouveau rapport annuel rappelle que 2000 communes ont connu de fortes tensions d'approvisionnement en eau potable, dont 7 ont subi une coupure totale des robinets pendant plusieurs jours. 8000 municipalités ont demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en raison des dégâts créés par la sécheresse sur les bâtiments. 7800 incendies ont ravagé 72000 hectares de forêt. Le Haut conseil pour le climat demande que la réponse de la France au changement climatique monte en puissance car il est grand temps « d'acter l'urgence et d'engager les moyens nécessaires ».



Sur notre commune, le conseil municipal a commencé à agir très concrètement :

- Le remplacement de nos anciennes chaudières fuel par des chaudières à granulés de bois diminue de 84% les émissions de CO₂, nous sommes passés de 98 à 16 tonnes équivalent CO₂ par an, en moyenne.
- La végétalisation du cimetière a pour but de ne plus utiliser de produits désherbants.
- Les toilettes sèches publiques, installées sur l'espace intergénérationnel, ne consomment ni eau ni électricité.
- Le remplacement des lampes de l'éclairage public par une technologie LED et l'extinction nocturne réduit la consommation électrique de la commune.
- Les salles de classe rénovées l'an dernier et la bibliothèque bénéficient d'un éclairage LED.
- L'ancienne Dacia, utilisée par les agents municipaux et qui produisait 1,15 tonnes de CO₂ par an, vient d'être remplacée par une voiture électrique.

Le conseil municipal a également voté d'autres projets :

- Nous allons terminer le passage en LED de l'éclairage interne de l'ensemble des bâtiments publics.
- La sous-station de chauffage qui permet la distribution de chaleur dans l'école va être changée pour une meilleure efficacité et ainsi économiser du chauffage.
- Le projet de réhabilitation de la Maison des Vergers entre dans sa phase opérationnelle, le permis de construire devrait être déposé en septembre. Nous souhaitons que la maison une fois rénovée soit très économe en énergie, notamment pour le confort de nos futurs locataires.
- La rénovation du parvis et du parking de la mairie prendra en compte le besoin d'ombre avec des plantations d'arbres.
- Enfin, nous allons lancer une étude thermique de l'école pour préparer une réhabilitation par la suite.

Ces réalisations demandent du temps, des compétences, de la recherche de financements externes et d'être accompagnés pour la nécessaire ingénierie dont nous ne disposons pas sur la commune. Prendre en compte la réalité, prévoir et agir pour le bien-être de tous est une de nos priorités.

Madame, Monsieur, je vous souhaite un très bel été calme et ressourçant !

Nadine Reux, Maire.

Nadine Reux

Comment ça marche...



La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la 3ème région la plus vaste de France (12 départements - une superficie équivalente à celle de l'Irlande : 70 000 km², soit 13% du territoire métropolitain). Elle est la 2ème la plus peuplée avec près de 8 millions d'habitants.

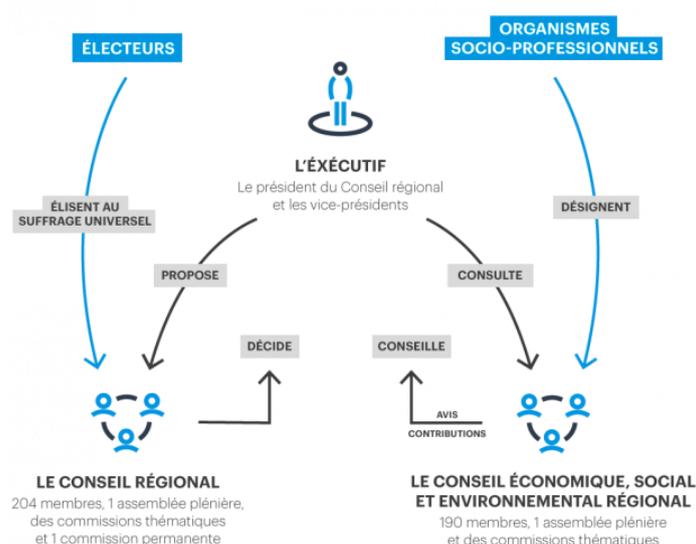
Elle emploie 8500 agents territoriaux dont 6400 agents techniques des lycées publics.

La Région est l'une des dernières collectivités territoriales créées (loi du 2 mars 1982). Contrairement aux autres, elle est dotée de deux assemblées : une délibérante, le Conseil régional, l'autre consultative, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser).

Sous l'égide du président de la Région, l'assemblée délibérante se réunit au moins une fois par trimestre pour voter les grandes orientations de la politique régionale, après avoir recueilli l'avis des commissions thématiques.

L'assemblée délègue certaines décisions à la Commission Permanente, composée au maximum de 68 membres dont le président de la Région, ses vice-présidents et des conseillers élus par l'assemblée. Elle se réunit environ une fois par mois.

Le Ceser formule des avis sur les politiques régionales, à la demande du président de la Région.



Les électeurs élisent au suffrage universel le Conseil régional (204 membres, 1 assemblée plénière, des commissions et 1 commission permanente).

Les organismes professionnels désignent le Conseil économique, social et environnemental régional (190 membres, 1 assemblée plénière et des commissions thématiques).

L'exécutif (le président du conseil régional et les vice-présidents) propose au Conseil régional qui décide.

L'exécutif (le président du conseil régional et les vice-présidents) consulte le Conseil économique, social et environnemental régional qui rend des avis et des contributions et conseille.

Les commissions thématiques examinent les rapports présentés par l'exécutif et préparés par l'administration avant chaque réunion du Conseil régional.

Composées de 26 membres, dotées d'un président et de deux vice-présidents, les commissions ont une compétence consultative. Leurs délibérations sont ensuite soumises au vote final des élus réunis en commission permanente ou en assemblée plénière.

Les 18 commissions thématiques :

- Finances et administration générale
- Aménagement du territoire
- Agriculture, alimentation, viticulture et forêts
- Economie, relocations et préférence régionale
- Environnement et écologie positive
- Jeunesse, famille et seniors
- Culture
- Education et lycées
- Formation continue et apprentissage
- Transports
- Montagne
- Sécurité
- Enseignement supérieur, recherche, numérique
- Tourisme et thermalisme
- Santé
- Relations internationales
- Handicap et action sociale
- Sports

... la Région ?

Pour quelles missions ?

- **Mobilités et Transports** : la Région est autorité organisatrice de transport de plein exercice. Sur son territoire, elle définit et finance des services de transports ferroviaires et routiers : trains et cars TER et Léman Express, cars Région Express, cars Région interurbains et scolaires départementaux. Elle définit le nombre et la fréquence des cars et trains, la tarification régionale des cars et trains et les modalités d'exploitation et confie à des exploitants (cars ou trains) la mise en œuvre de ce service public au quotidien.
- **Éducation et lycées** : la Région s'occupe de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des 322 lycées d'enseignement général, lycées professionnels et établissements d'enseignement agricole. À ce titre, la Région travaille en lien avec les académies, services déconcentrés de l'Éducation nationale sur le territoire.
- **Formation et orientation** : la Région finance des formations pour des publics très larges : lycéens, étudiants ou en recherche d'emploi, notamment les Bourses de formations santé-social...
Émanation de la Région, l'agence Auvergne-Rhône-Alpes de l'orientation fédère quant à elle les acteurs de l'orientation, de la promotion des métiers, de la formation, mais aussi les acteurs économiques, les institutions locales et nationales et les réseaux consulaires.
- **Économie, emploi et relocalisations** : la Région est en charge de la coordination sur son territoire de toutes les actions en faveur de l'économie : animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique, orientations en matière d'aides aux entreprises, de relocalisation, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises. Elle définit également les orientations en matière d'attractivité du territoire régional et de développement de l'économie solidaire.
- **Aménagement du territoire, accès au numérique et montagne** : la Région finance des rénovations et aménagements de places, salles polyvalentes, médiathèques, cinémas, maisons des associations, piscines, gymnases, stades, écoles, crèches, centres de loisirs, au titre de sa compétence en aménagement du territoire. Le volet numérique de cette mission se traduit par le financement de l'installation du Très Haut débit et l'amélioration du réseau de téléphonie mobile. Elle finance les Parcs naturels régionaux et les réserves naturelles régionales, et participe à la préservation de la montagne par diverses actions.
- **Fonds européens** : la Région est autorité de gestion des fonds européens. Pour la programmation 2021-2027, cela représente la gestion d'une enveloppe de 880 millions d'euros pour le FEDER*, FSE+* et FTJ*, pour les volets économiques, sociaux et environnementaux, et une enveloppe de près de 495 millions d'euros pour le FEADER*.

* :

FEDER :
Fonds européen de développement régional

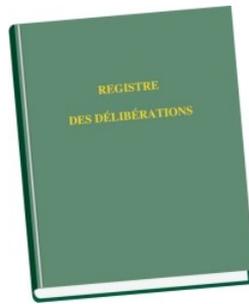
FSE+ :
Fonds social européen

FTJ :
Fonds pour une transition juste

FEADER :
Fonds européen agricole pour le développement rural



Délibérations



Les comptes-rendus détaillés sont consultables sur le site internet et en mairie après qu'ils ont été approuvés par les conseillers municipaux présents aux séances.

Conseil municipal du 19/01/2023 (10 présents—4 procurations)

2023-001-ADMIN.	Signature d'une convention relative à l'exercice, à titre provisoire, de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines avec le Pays Voironnais	14 voix pour
2023-002-ADMIN.	Récapitulatif des indemnités perçues par les élus au titre de l'année 2022	Information
2023-003-FINANCES	Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023	14 voix pour
2023-004-FINANCES	Versement d'une subvention au centre communal d'action sociale pour l'année 2022	14 voix pour
2023-005-FINANCES	Décision modificative n°1 permettant de procéder à des écritures sur le budget primitif 2022 dans le cadre de la dissolution du syndicat inter-communal de Bièvre et répartition de l'actif et du passif	13 voix pour 1 abstention

Conseil municipal du 23/02/2023 (11 présents—2 procurations)

2023-006-ADMIN.	Signature de conventions de déneigement et tarifs de déneigement applicables aux lotissements privés	13 voix pour
2023-007-FINANCES	Montants prévisionnels des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire au titre de l'année 2023	13 voix pour
2023-008-FINANCES	Financement prévisionnel des travaux d'enfouissement sur le réseau de télécommunication de chemin de l'église	13 voix pour
2023-009-FINANCES	Sollicitation du fonds de concours du Pays Voironnais « cœur de village-cœur de ville » dans le cadre du projet de création de commerces, de logements et d'aménagement de l'espace public	13 voix pour
2023-010-FINANCES	Sollicitation du fonds de concours du Pays Voironnais « cœur de village-cœur de ville » dans le cadre du projet de création d'un parvis commun à la mairie, à l'école et aux salles associatives	13 voix pour
2023-011-FINANCES	Définition des taux d'imposition au titre de l'année 2023	13 voix pour
2023-012-FINANCES	Participation financière de la famille Ukrainienne aux charges de fonctionnement de l'appartement occupé à titre gratuit	13 voix pour
2023-013-RH	Revalorisation de l'allocation télétravail au titre de l'année 2023	13 voix pour

Délibérations

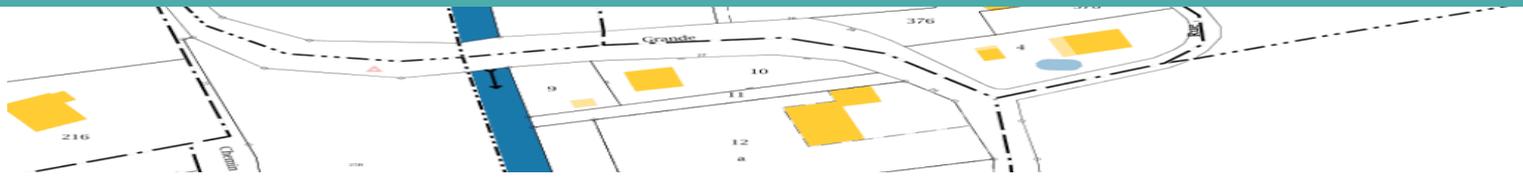
Conseil municipal du 06/04/2023 (10 présents—4 procurations)

2023-014-FINANCES	Adoption du compte de gestion 2022	13 voix pour 1 abstention
2023-015-FINANCES	Vote du compte administratif 2022 <i>(note : le maire ne prend pas part au vote)</i>	12 voix pour 1 abstention
2023-016-FINANCES	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2022	13 voix pour 1 abstention
2023-017-FINANCES	Adoption du budget primitif 2023	12 voix pour 2 abstentions
2023-018-FINANCES	Vote du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires	13 voix pour 1 voix contre
2023-019-FINANCES	Détermination du montant des subventions versées aux associations pour l'année 2023	14 voix pour
2023-020-FINANCES	Détermination du montant de la subvention versée au CCAS pour l'année 2023	14 voix pour
2023-021-RH	Mise à jour du tableau des effectifs	13 voix pour 1 abstention

Conseil municipal du 09/06/2023 (10 puis 11 présents—2 procurations)

2023-022-FINANCES	Sollicitation de la CAPV pour l'attribution du fonds de concours à l'investissement des communes de moins de 3500 habitants dans le cadre de travaux relatifs aux bâtiments communaux	12 voix pour
2023-023-INSTIT.	Non-renouvellement du poste de 4 ^{ème} adjoint	12 voix pour
2023-024-INSTIT.	Détermination de l'indemnité de la conseillère municipale déléguée Marie-Laure CHIFFE	12 voix pour
2023-025-INSTIT.	Désignation des délégués et des suppléants sénatoriaux pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023	
2023-026-CDE-PUB	Signature d'une convention avec le CDG38—Désignation d'un référent déontologue élu	10 voix pour 2 abstentions 1 voix contre
2023-027-CDE-PUB	Signature d'une convention avec la communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV) - Délégation de gestion des autorisations d'urbanisme	13 voix pour
2023-028-CDE-PUB	Autorisation de l'externalisation de la gestion des autorisations d'urbanisme dites simples	13 voix pour
2023-029-CDE-PUB	Signature d'une convention avec la communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV) - Mission d'archivage	13 voix pour
2023-030-RH	Mise à jour du tableau des effectifs	11 voix pour 2 abstentions

Urbanisme



Pour la période du 09 décembre 2022 au 30 juin 2023

Déclarations préalables acceptées

23/12	M. GIORDANO	Lotissement le Grand Chemin	Construction d'une piscine
23/12	M. THUILLIER	Lotissement le Grand Chemin	Réalisation d'un mur d'enrochement
23/12	M. RICHARD	Chemin de Lezardières	Remplacement volets et porte d'entrée
26/01	L'ATELIER AUTO	Route des Vergers	Installation d'un mobil-home sédentaire
26/01	M. COLOMBEL	Route du Penon	Installation d'un carport
27/01	LE SOLEIL VERT DE FRANCE	Route de la Gouterie	Pose panneaux photovoltaïques
22/02	M. PRETOTTO	Route du Trievoz	Pose d'un climatiseur en façade
25/02	COMMUNE DE CHARNECLES	Croix de Tourtière	Pose de toilettes sèches
28/02	M. SUZEL	Route des Haies	Pose panneaux photovoltaïques
28/02	M. LABBÉ	Route du Penon	Pose panneaux photovoltaïques
28/02	Mme ARGOUD	Route de Bois Vert	Pose d'une clôture
28/02	Mme VERDAGUER	Le Grand Chemin	Création et rénovation terrasses
03/03	H2R ENERGIES	Route de Cerveloup	Pose panneaux photovoltaïques
09/03	M. BENNOURINE	Lotissement les Rivoires	Piscine
13/03	M. CHARVET	Route de Combes Louvat	Extension de l'habitation
15/03	SOLEIL VERT DE FRANCE	Route de la Platte	Pose panneaux photovoltaïques
17/03	M. VASSARD	Route des Picottes	Pose d'une fenêtre de toit
24/03	M. BHEEMUCK	Route de la Platte	Pose panneaux photovoltaïques
24/03	M. MORENAS	Route de Bois Vert	Construction d'une piscine
17/04	M. HILAIRE	Route de Bois Vert	Réfection toit et création d'une ouverture
25/04	M. OLIVEIRA	Route du Trievoz	Clôture et murette
25/04	M. BARAZZUTTI	Route du Trievoz	Clôture et murette
11/05	M. BEAUFORT	Chemin de l'église	Réfection et création murs de séparation
30/05	M. MONTEMAGNO	Route des Bruyères	Remplacement des menuiseries
05/06	M. DELAHAYE	Route de Lezardières	Remplacement des menuiseries et portes
05/06	M. BUREAU	Le Grand Chemin	Réfection toiture et arase des murs
06/06	Mme VERDAGUER	Le Grand Chemin	Façade
16/06	M. HABAZ	Route de la Platte	Remplacement abri de jardin
16/06	Mme PAILHES	Route des Picottes	Isolation par l'extérieur, réfection toit, terrasse
16/06	M. GODFROY	Route du Trousseau	Pose d'une marquise avec volet roulant
16/06	M. BARRAL	Route des Haies	Abri voiture
20/06	M. HILAIRE	Route de Bois Vert	Bassin d'agrément
20/06	M. BONTEMPI	Chemin de Lezardières	Installation d'un carport
20/06	M. GLEBIOSKA	Chemin de Puits Barral	Clôture et portillon
20/06	Mme GRARD	Route du Plan	Modification des ouvertures
27/06	M. KOUYOUDJIAN	Le Grand Chemin	Isolation par l'extérieur et rénovation volets
27/06	M. BERTINO	Route de la Platte	Pose panneaux photovoltaïques

Urbanisme

Permis de construire accordés

20/01	M. BRISARD	Route de Lézardière	Rénovation d'une ancienne habitation
09/02	M. OZDEN	Lotissement le quartier des prés	Maison individuelle
03/04	M. LOPS et Mme DEMAINE	Route du Penon	Maison individuelle
15/05	Mme GARNIER	Route de Lézardière	Rénovation d'une ancienne habitation
26/06	M. MICHOUPLIER	Le Grand Chemin	Démolition d'une partie de maison et extension d'une habitation

Informations et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82

Permanences en mairie, [sur rendez-vous](#) : les **lundis** et **jeudis** de **14h30 à 16h30**

Madame Sophie REY, **architecte conseil**, reçoit [sur rendez-vous](#) en mairie, le **dernier jeudi du mois** entre **9h et 12h**.

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet selon le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Ressources humaines

Des changements dans l'équipe

Coraline MARTINEZ a pris ses fonctions d'assistante de gestion administrative le 26 juin, pour un CDD de 6 mois à 80%.

Elle aura en charge l'accueil en mairie et téléphonique, l'état-civil, et les locations de salles. Elle s'occupera également du secrétariat des services techniques, et de la commande des repas (cantine scolaire et portage).

Bienvenue à elle



Marine PETITPAS, affectée au service périscolaire et au portage des repas depuis la rentrée de septembre 2021, a terminé sa période de stage. Elle a donc été titularisée le 19 juin.

Nathalie DA SILVA, assistante de gestion administrative, en charge de l'urbanisme, des relations avec les associations, et des locations de salles, sous contrat depuis septembre 2021, a débuté récemment sa période de stage d'une durée de 1 an afin de pouvoir à terme envisager une titularisation.

Alexandre MOREL, affecté aux services techniques depuis juin 2022, a lui aussi débuté fin juin sa période de stage préalable à titularisation.

Travaux

Muret de la cour d'école



Les couvertines du muret de séparation des cours d'école se descellant progressivement, ce qui devenait dangereux pour les enfants, Dominique et Alexandre les ont remplacées par des bancs en bois. Plus durable, ce sera aussi plus confortable par temps froid ou très chaud.



Local de rangement du matériel associatif

Afin de libérer le nouveau local technique des Maréchaux, de donner plus d'autonomie à l'association du Marché d'Automne dans la gestion des prêts de matériel inter-association, et de faciliter les transferts de ce matériel vers le stade où il est souvent utilisé, un local de rangement a été aménagé dans l'ancien local technique (ex-caserne de pompiers). Les cloisons ont été montées par la société Pérème, et les finitions (peinture, ...) ont été réalisées par nos services techniques.



Véhicule électrique

Dans la continuité des précédentes actions visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et nos émissions carbone, la municipalité a décidé le remplacement de l'utilitaire léger utilisé pour le portage des repas et par les services techniques. Ce véhicule vieillissant a donc été revendu à la concession Citroën qui nous a livré fin juin un Berlingo électrique flambant neuf.

La société JF Elek a installé une prise renforcée pour une recharge aisée.



Coût total de l'opération : 37654 € TTC.

Après déduction du bonus écologique de 4000 €, d'un fonds de concours du Pays Voironnais de 13169 €, et du montant de la vente de l'ancien véhicule pour 4000 €, le reste à charge pour la commune est de 16485 € (44%).

Travaux

Toilettes sèches

Pour répondre à des demandes récurrentes des utilisateurs de l'espace intergénérationnel, la municipalité s'est saisie de la proposition d'un habitant dans le cadre du premier budget participatif de la commune (mais non recevable car dépassant le budget maximal alloué).

Des toilettes sèches ont ainsi été installées à proximité des jeux pour enfants, agrès sportifs et terrain de boules, et inaugurées le 22 juin après un premier test grandeur nature lors du pucier de Charnècles Loisirs quelques jours auparavant.

Fonctionnant sans eau ni électricité, par gravité et assistance musculaire (une pédale actionnant un tapis roulant), ces toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vous n'y trouverez donc pas de sciure.

A l'arrière du local, des insectes composteurs transformeront les matières solides au fil du temps, sans échanges avec l'extérieur.

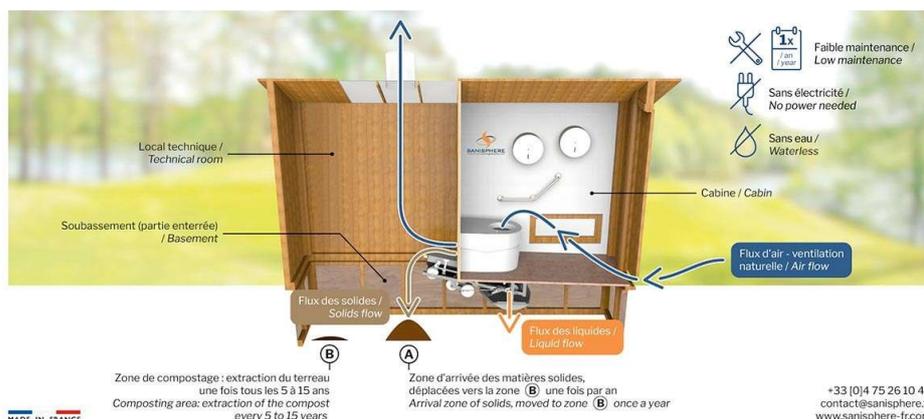
Innovant, ce dispositif a été l'occasion d'échanges avec le service assainissement du Pays Voironnais pour obtenir une dérogation aux règlements d'urbanisme, après une étude sol poussée et l'installation d'un bac de rétention dimensionné spécifiquement.

La pose a été réalisée par le fournisseur (Sanisphere, société Drômoise), l'entreprise Charnècloise ACBP, et les services techniques.

Coût total de l'opération : 31584 € TTC.
Participation du Pays Voironnais : 13160 €.



TOILETTES PUBLIQUES ÉCO-RESPONSABLES ECO-FRIENDLY PUBLIC TOILETS



Budget participatif

La pyramide en filet de corde qui a eu vos suffrages l'hiver dernier est commandée, et sera installée dès réception, sur un sol amortissant.

Pour l'édition 2023/2024, il vous reste jusqu'au 31 juillet pour déposer vos projets. Vous pouvez retrouver les documents et modalités sur le site internet de la commune, rubrique Actualités.

L'école

Enfin une année normale ! L'équipe enseignante a pu mener de nombreux projets, nous vous en présentons quelques-uns.

Concours des écoles éco-mobiles

Le jeudi 25 mai s'est déroulée la deuxième édition du concours des écoles éco-mobiles organisé par l'ADTC – Se déplacer autrement, missionnée par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Avec 74% d'élèves venus en mobilité active (vélo, trottinette, draisienne, tricycle ou à pieds), l'école Germinal a cette année encore obtenu le label « école écomobile 3 roues » (sur un maximum de 4). Toutes nos félicitations aux élèves et à leurs parents, ainsi qu'à l'équipe enseignante.

Ce résultat nous place à mi-chemin entre celui de 2022 et la 4ème roue. Devinez quel sera l'objectif en 2024 ?



Les élèves de petite et moyenne section ont profité d'un apprentissage autour d'un parcours codé l'après midi.

Sortie nature et au muséum d'histoire naturelle pour les PS-MS



Début mai a eu lieu une sortie très intéressante à la découverte des petites bêtes de la forêt et des prairies aux abords de l'école. Avec Théo, animateur nature et environnement du Pic Vert, les élèves ont cherché les petites bêtes et réalisé de jolies cartes natures.



Quelques jours plus tard c'est au muséum d'histoire naturelle de Grenoble que les élèves se sont rendus, pour une visite libre (animaux du monde, des montagnes, des forêts, des rivières, puis promenade dans le parc avec une loupe pour observer les insectes et les fleurs), suivie de la salle aux insectes avec une intervenante.



Semaine tous créateurs—Spectacle au Grand Angle



Le 23 mai les 2 classes de maternelle se sont produites sur la scène du Grand Angle à Voiron, sur de magnifiques chorégraphies de Yannick Si-méon.



L'école

Projet « Tour du monde » pour les CP-CE1-CE2

Filé sur l'année, ce projet interdisciplinaire a été ponctué par une sortie le 13 juin à Peaugres pour visiter les animaux du monde, puis par une sortie au Grand Angle le 3 juillet pour un spectacle sur les musiques du monde.

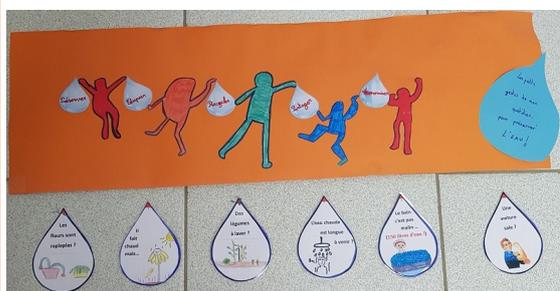


Concours DDEN « L'eau, une richesse à partager et à protéger » pour les CE2-CM1

Dans le cadre du prix DDEN de la citoyenneté, les élèves ont préparé une œuvre qui a été exposée du 6 au 17 juin au musée de l'eau à Pont-en-Royans, parmi 80 réalisations.

Cette création, à l'intérieur d'une plante de 80 cm, est porteuse de messages et d'astuces du quotidien pour préserver cette ressource inestimable qu'est l'eau.

- **Les fleurs sont raplaplas ?**
Changeons nos cultures. Il faut s'adapter !
- **Il fait chaud mais...**
Au jardin, arrosons le pied des plantes, et le soir !
- **Des légumes à laver ?**
Récupérons l'eau utilisée !
- **L'eau chaude est longue à venir (sous la douche) ?**
Dans la douche, mettons un arrosoir pour récupérer l'eau froide.
- **Le bain, c'est pas malin (150 litres d'eau !)**
Sous la douche, je savonne puis je rince !
- **Une voiture sale ?**
Un seau d'eau savonneuse et de l'huile de coude.

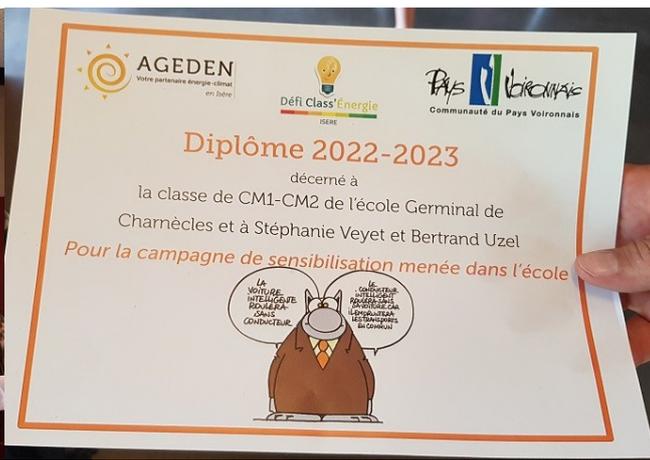


L'école...

Défi Class'Énergie—CM1-CM2

Les CM1-CM2 ont été formés aux économies d'énergie au travers de gestes écocitoyens, au réchauffement climatique et ses enjeux, au développement durable grâce à 4 interventions assurées par l'AGEDEN et en lien avec les programmes de sciences. Cette action gratuite pour l'école est financée par le Pays Voironnais qui conviait ce 27 juin à la salle de l'Arrosoir à Voreppe les 8 classes participantes pour un moment de partage et de présentation du travail réalisé en lien avec le défi Class'énergie.

Pour l'école Germinal, les élèves ont ouvert le bal du défi avec une représentation théâtralisée sur un morceau de musique beatbox d'une manifestation opposant des citoyens et des climatosceptiques. En groupe, ils avaient confectionné des affiches, des slogans accompagnés de dessins : le solaire c'est super, Covoiturer c'est la clé !, Éteignez vos robinets !, Sauvons les ours polaires...



Défi Scrabble—CM1-CM2

Pour clôturer le cycle de scrabble scolaire, la section de l'ALV a réuni 178 élèves du pays voironnais dans la salle des fêtes de Voiron le 16 juin dernier.

Et les élèves de l'école Germinal ont brillé après avoir été bien formés par Claude NOIZET (président de l'ALV Scrabble) à raison d'une intervention par semaine en classe.

Une belle réussite des élèves avec une 3ème place au classement général sur 175 CE2-CM1-CM2 (2ème CM2) pour l'un d'eux, et un beau tir groupé de la 2ème à la 6ème place du classement CM2. Les CM1 ne sont pas en reste avec 3 élèves dans le top 10.

Tous les scrabbleurs ont été diplômés et médaillés au cours de cette journée riche en émotions !

Encore bravo aux élèves pour leur engagement et leur comportement exemplaire durant cette sortie !!



... revient bientôt

La garderie

La garderie est un service permettant aux familles de bénéficier d'un prix très compétitif. Après plusieurs années sans évolution tarifaire, et après analyse des coûts du service, la commission « Vie scolaire, petite enfance, jeunesse » a proposé de fixer le tarif horaire à **1,95 €**.

Le Conseil Municipal a validé la proposition par délibération du 06/07/2023. Les tarifs pour l'année scolaire 2023/2024 sont donc les suivants :

Horaires	Tarifs	Tarifs
7h30 à 8h35	2,11 €	2,44 €
13h20 à 13h35	0,49 €	0,56 €
16h30 à 17h30	1,95 €	2,25 €
17h30 à 18h30	1,95 €	2,25 €

Le restaurant scolaire

Le Conseil Municipal a validé la proposition de maintenir le prix de base du ticket « temps de midi » à **6,30 €**, se décomposant en 3,85 € pour le repas et 2,45 € pour les frais induits (personnel d'encadrement, frais administratifs, frais de ménage et de fonctionnement du local).

Depuis 2014, la tarification est établie selon le quotient familial des familles. Il est à noter que depuis cette date, le tarif fixé pour la tranche la plus basse a diminué.

Outre une prise en charge partielle des frais induits, la commune finance le coût lié à cette dégressivité fonction du quotient familial.

Note : une aide peut être apportée par le CCAS aux familles en faisant la demande et dont le quotient familial est compris entre 0 et 400 €

Quotient familial	Coût « temps de midi » à la charge de la famille	Dont prix du repas	Dont frais induits
0-640	4,10 €	3,85 €	0,25 €
641-840	4,65 €	3,85 €	0,80 €
841-1040	5,20 €	3,85 €	1,35 €
1041-1200	5,65 €	3,85 €	1,80 €
1201-1500	5,90 €	3,85 €	2,05 €
1501 et plus	6,30 €	3,85 €	2,45 €
Extérieurs	7,00 €	3,85 €	3,15 €

Travaux

Pour répondre aux contraintes liées à la nouvelle ouverture de classe (voir ci-dessous), l'été sera rythmé par le déménagement des salles de classes et de la garderie. Des travaux d'électricité seront aussi menés, avec en particulier le passage en LED de l'éclairage des 2 classes côté gymnase.

Il est aussi prévu de compléter et renouveler la dotation en jeux de cour, et en particulier les petits véhicules de motricité (karts, tricycles, ...).

La rentrée !

La rentrée scolaire 2023-2024 est fixée au **lundi 4 septembre**.

Le temps scolaire (sous la responsabilité de l'éducation nationale et donc de la directrice de l'école) court de 8h45 à 12h00, et de 13h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La garderie fonctionnera de 7h30 à 8h35, et de 16h30 à 18h30. Le « temps de midi » (pour les élèves mangeant à la cantine) va de 12h00 à 13h35. Ces temps sont sous la responsabilité de la commune et donc du maire.

Après l'ouverture d'une 6ème classe en 2021, une 7ème sera créée pour cette rentrée. Les 2 classes construites en 2009 reprennent donc leur vocation initiale, et la garderie retourne dans le bâtiment principal de l'école.

La vie associative

Forum des Associations 2023

Pour la deuxième année consécutive, les municipalités du Cœur Vert organisent un forum intercommunal des associations. Après La Murette, c'est Saint-Cassien qui accueillera cette année.

Et pour cette édition, Charnècles rejoindra La Murette, Réaumont, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien. Ce sont ainsi plus de 40 structures associatives dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, de la parentalité, ... qui vous présenteront leurs activités.

Nos associations (AIPE, Charnècles Loisirs, Centre Isère Tennis de Table, Gymnastique Volontaire, Kishinkai Aïkido, Les Petits Potes, médiathèque les Mots Passants, Moirans Danse, UFOLEP) seront donc présentes le **samedi 2 septembre de 9h à midi**, dans le **gymnase de Saint-Cassien**.

Les Petits Potes

Le 30 juin, les 5 maires et présidentes de Centre Communal d'Action Sociale des communes du Cœur Vert (Charnècles, La Murette, Réaumont, Saint-Blaise-du-Buis et Saint-Cassien), réunis à Charnècles, ont signé conjointement la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens les liant à l'association Les Petits Potes. Rendue nécessaire par l'expiration du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF, remplacé par une Convention Territoriale Globale, cette nouvelle convention a surtout été l'occasion de renforcer les liens entre les 5 communes et la structure qui accueille vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.



La première action concrète sera d'accompagner l'association dans la recherche de forces vives pour garantir sa survie. En plus de la recherche permanente d'animateurs diplômés BAFA ou non, et d'une personne pouvant assurer le poste de direction pendant le congé parental de la directrice, **le bureau recherche des bénévoles pour compléter les effectifs**. La présidence est vacante, et le **risque de voir disparaître l'association** (et avec elle les solutions de garde et les activités pour vos enfants) n'est pas à sous-estimer. Ne craignez pas de postuler, vous serez accompagnés.

Un sondage sur vos intentions d'inscriptions pour les mercredis (à Charnècles) à partir de septembre 2023 est en ligne sur le site internet de l'association, rubrique Inscription.

Contacts : Mickaël (vacances été / séjours été / Ado'Sphère) : 06 61 22 07 66
Stephan (mercredis / petites vacances) : 07 69 61 71 32
Mail : contact@lespetitspotes.org
Site : www.lespetitspotes.org
Facebook : Association Les Petits Potes

La vie associative

Charnècles Loisirs

Gilbert PERRAUD, président de l'association « Charnècles-Loisirs », a réuni son conseil d'administration le 1^{er} juin 2023 pour procéder au bilan de la saison 2022-2023.

Cette saison, l'association comptabilise 270 adhérents. Le bilan financier est présenté par le trésorier.

La parole est donnée à chaque responsable de section. Quelle que soit l'activité : vitalité, convivialité et enthousiasme règnent ; tous sont prêts à repartir pour la saison prochaine.

- Notre chorale s'est produite lors de 4 concerts (Grenoble, Charnècles, Saint Quentin sur Isère, Voiron) ; des ateliers de techniques vocales ont été proposés par notre cheffe de chœur Tuline PASTUTMAZ.
- Compte tenu du faible enneigement, quelques sorties raquettes ont été remplacées par des balades en « souliers »....
- La section « jeux d'échecs » ouverte à tous (débutants, confirmés) s'étoffe.
- 45 adhérents ont participé au voyage de 5 jours en Espagne sur la Costa Brava, concomitant avec la fête des fleurs à Gérone.
- Les soirées à thèmes sont toujours très appréciées....



Toutes les activités : marches, raquettes, chorale, théâtre, couture, pétanque, jeux d'échecs, informatique, sont reconduites pour la saison 2023/2024. Les journées et soirées festives que nous connaissons (Beaujolais nouveau, bûche de Noël, tirage des rois, bugnes..., concours de belotte, de pétanque, repas dansant, pucier...) sont mises au calendrier.

Pour les concerts « chorale » et la production théâtrale les dates seront communiquées en temps utile. Six sorties spectacles sont déjà programmées (théâtre, comédies musicales, danse sur glace), d'autres sont à venir.

Toutes les informations relatives à l'association, aux activités, aux journées et soirées à thèmes, aux sorties culturelles... sont sur notre site internet : www.charneclles-loisirs.fr et sont régulièrement mises à jour. Nous vous invitons à le consulter.

L'Assemblée Générale est fixée au 13 septembre 2023 à 17h, salle communale de Charnècles. Les inscriptions pour la saison 2023/2024 seront prises à partir de 16h.

Bel été à tous.

Le Marché d'Automne reviendra en 2024

Par manque de disponibilités, le marché d'automne ne pourra pas être organisé cette année. La municipalité est aux côtés des bénévoles du bureau de l'association pour mobiliser afin de renforcer l'équipe, pour un grand retour en 2024. Vous souhaitez vous investir pour cette manifestation vitrine de la richesse de notre village et de ses environs ? Et pour faire perdurer le fonctionnement de cette association au service de toutes les autres (prêt de matériel divers pour tous types d'événements) ? Contactez nous.

La vie associative

Gymnastique Volontaire Charnècles Saint-Cassien



L'année 2022-2023 a marqué le retour à la normale avec 336 adhérents, c'est plus qu'avant la pandémie.

Cette année, la GV a proposé 19 cours de gym par semaine (gym cardio, gym douce, stretching, Pilates, Qi gong, yoga) dans les salles de Charnècles et Saint-Cassien et 2 cours d'aquagym à la piscine de Coublevie.

La saison 2023-2024 se prépare avec encore un nouveau cours de Pilates pour étoffer notre offre horaire afin de satisfaire toutes les demandes. Le Pilates est une discipline de renforcement musculaire travaillant sur les muscles profonds de la chaîne abdominale favorisant ainsi le maintien et soulageant le dos.

Nous aurons toujours au programme la gym douce avec Solène, le stretching et le stretching postural avec Céline, le qi gong avec Otilia, la gym cardio avec Céline et Guy, le Pilates avec Guy, le yoga avec Gladys, ainsi que les séances d'aquagym à la piscine de Coublevie.

Tout le mois de juin, notre opération Portes Ouvertes a permis aux adhérents et futurs adhérents de tester les différents cours. Ce qui nous permet de gérer plus facilement le rush de début septembre. Comme l'année dernière, les inscriptions seront ouvertes mi-août pour les anciens adhérents et en septembre pour les nouveaux. Nous participerons au forum intercommunal à Saint-Cassien le 2 septembre de 9h à 12h. Ce sera l'occasion de rencontrer les nouveaux adhérents.

La saison 2023-2024 verra aussi l'ouverture de cours de **marche nordique**. Cette activité vise à améliorer les capacités cardio respiratoires et, avec l'utilisation de bâtons, nécessite l'engagement de l'ensemble des chaînes musculaires du corps. Des séances de découverte ont été proposées à nos adhérents début juillet.

La section des randonneurs, d'environ une cinquantaine de personnes, a pu dérouler son très beau programme de sorties tous les lundis et mercredis. Habités aux massifs, les randonneurs ont aussi effectué une sortie de découverte du Street Art à Grenoble. Les randonneurs font aussi des séjours de plusieurs jours (à Thônes, dans le Var, dans les Baronnies).

Une nouveauté cette année, la traversée du Plateau d'Emparis, sortie proposée à tous les adhérents des différentes sections du club. 32 personnes, montagnardes ou non, se sont retrouvées dans le cadre exceptionnel du massif des Ecrins dominé par le sommet majestueux de la Meije. Pour 15 km de distance et 900 mètres de dénivelé positif (1100 m en négatif) pour une journée réussie où la bonne humeur dans l'effort était de mise. Rendez-vous a été donné pour l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

Et afin de créer du lien entre tous les adhérents, nous avons pu remettre en place les différentes manifestations organisées tout au long de l'année. Nous avons pu chanter à la soirée galette des rois, nous instruire à la soirée culturelle sur le thème de la naturopathie, nous promener lors de la sortie au canal de Savières, nous régaler lors du repas couscous de la fin d'année. De très bons moments festifs car la GV ce n'est pas que de la gym.

Le site internet de la GV Charnècles/St Cassien et la page Facebook sont très régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à les consulter :

<https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien/> et <https://www.facebook.com/GVCharneclesSaintCassien>

Les 32 participants à la traversée du plateau d'Emparis



La vie associative

ECO DU PARTAGE

L'association qui fait fleurir
les initiatives citoyennes
du cœur vert



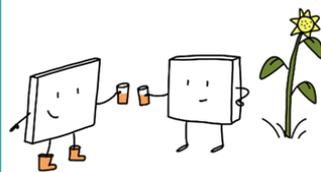
L'Éco du Partage

C'est bientôt l'été ! Les grandes vacances ne sont pas loin, et c'est le temps des bilans ...

Nous voulions tout d'abord vous remercier pour ces premiers mois de l'association. Alors MERCI à ceux qui la font vivre, aux communes impliquées dans le projet et aux relais d'information !!!

Vous êtes déjà près d'une centaine à faire partie d'une des deux initiatives portées par l'association :

- Le **SEL** (Système d'Echange Local, sel.ecodupartage.fr) : plateforme pour échanger biens et services.
- Le **Groupement d'Achat** : achats groupés de commandes bio/locales et autres opportunités.



Dans ce bilan, également un retour sur les 2 premières Rencontres du Partage réalisées (la première à **Charnècles**, la deuxième à Saint-Cassien). On est ravis du concept : ces rencontres ont été le moment de ... rencontres (incroyable !), de découvertes, d'échanges et d'apprentissages (lessive à la cendre, huile solarisée).

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'asso (ecodupartage.fr), mais aussi sur notre page facebook toute neuve (facebook.com/ecodupartage38). Alors n'hésitez pas à liker, suivre et partager, pour rester au courant des prochains évènements, car nous vous attendons :

- Le 2 septembre, 9h, à Saint-Cassien, Salle polyvalente : Forum intercommunal des associations
- Début octobre, à Saint-Blaise-du-Buis : AG de l'asso (+ d'info à venir)
- Le 22 novembre, 18h, Réaumont, Salle du conseil : 3^{ème} Rencontre du Partage

En attendant la rentrée, passez tous un très bel été !



Centre Isère Tennis de Table

Centre Isère Tennis de Table est composé de 162 adhérents de 6 à 80 ans.

Nous proposons la pratique du tennis de table à tous les âges et à tous les niveaux.

Nous avons différentes sections ouvertes à toutes et à tous : loisirs jeunes et adultes, compétitions individuelles jeunes et adultes, compétitions par équipes.

Pour la saison prochaine 2023/2024 nous aurons deux équipes en Régionale, deux ou trois équipes en Départementale 2, deux ou trois équipes en Départementale 3.

Les entraînements débuteront début septembre sur les communes de Charnècles, Moirans et Voreppe.

Vous pouvez si vous le désirez jouer tous les jours de la semaine, pour les horaires : consulter notre site www.citt.fr

Vous pouvez joindre CITT par mail : contact@citt.fr ou par téléphone au 07 56 90 25 20

Vous pourrez nous rencontrer au forum des associations, cette année à Saint-Cassien le 2 septembre.



La vie associative

Médiathèque « Les Mots Passant »

Ça c'est passé à la médiathèque de Charnècles sur le 1^{er} semestre

BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS

Grâce à nos conteuses, nous sommes heureux de proposer l'animation « Pilou, raconte-nous une histoire » 1 samedi par mois. De 10h à 11h pendant l'ouverture de la médiathèque, Giovanna et Elisabeth accompagnées de la mascotte Pilou (un paresseux câlin), accueillent les enfants de 18 mois à 4 ans. Elles leur racontent des histoires et leur chantent des comptines sur une thématique différente chaque mois. Ce rendez-vous régulier a ainsi trouvé son public et la bibliothèque est pleine à chaque séance. Aussi, pour les prochaines séances, pensez à réserver par mail : bib.charnecles@paysvoironnais.com !

Les enfants du Relais Petite Enfance ont droit aussi à leur séance « Pilou » à raison de 3 fois par an, dont une séance à la médiathèque.

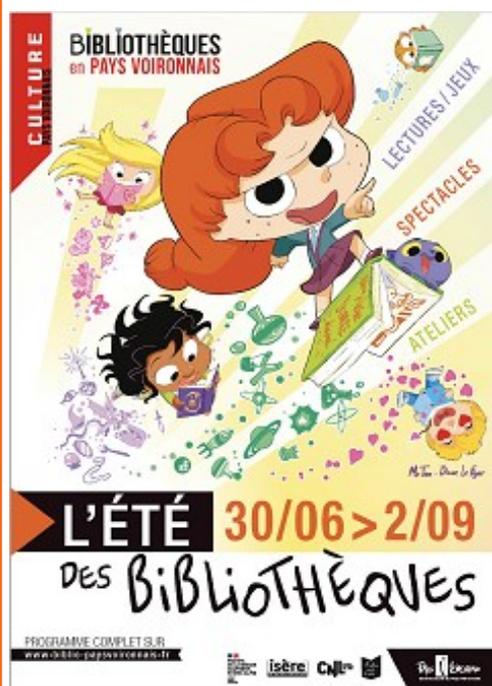


C'est maintenant !

Les horaires des médiathèques sont adaptés pendant l'été à partir du 10 juillet.

La Médiathèque de Charnècles « les Mots passant » sera ouverte tous les samedis du 10 juillet au 3 septembre de 10h à 12h30.

Pour vos vacances d'été, venez découvrir les dernières nouveautés et les auteurs de Livres à Vous !



Le Réseau des 19 bibliothèques du Pays Voironnais vous proposera cette année encore un riche programme d'actions culturelles durant tout l'été sur tout le territoire ! Gratuites et ouvertes à tous, hors les murs ou au sein des bibliothèques, il y a en a pour tous les goûts !

Retrouvez tout le programme en médiathèque et sur le portail www.biblio-paysvoironnais.fr.

Et pour rappel, avec votre abonnement (17€ pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi), vous pouvez emprunter des documents – livres, revues, cd, DVD, jeux- (jusqu'à 20 pour une durée de 4 semaines), dans toutes les médiathèques du réseau (voir les horaires sur www.biblio-paysvoironnais.fr). Vous avez également accès aux « ressources numériques » sur le portail : livres numériques, presse, musiques, films, cours d'informatique, autoformation...

Sachez que l'accès aux médiathèques est gratuit pour tous et que vous pouvez vous y rendre pour découvrir, vous poser, consulter les documents (seul l'emprunt et l'accès au portail numérique sont payants) donc n'hésitez pas à passer la porte !

Renseignements : bib.charnecles@paysvoironnais.com - 04 76 93 17 51 (pendant les horaires d'ouverture). Les abonnements se prennent pendant les horaires d'ouverture au public.

Nous vous souhaitons un bel été !

La vie associative

Médiathèque « Les Mots Passant »

C'est à venir ! Nouveaux horaires dès la rentrée scolaire

A partir du 4 septembre, les horaires de la médiathèque seront modifiés pour mieux s'adapter aux usagers :

- Lundi : 15h30 – 18h30
- Mercredi : 15h30 – 18h30
- Samedi : 10h – 12h30

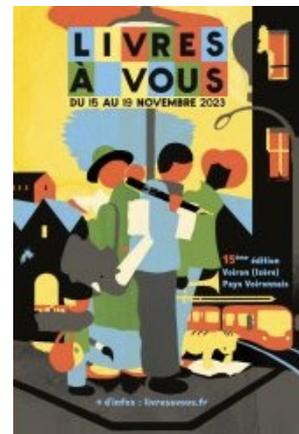
C'est à venir ! Festival Livres à vous 2023

L'édition 2023 du festival « Livres à vous » aura lieu sur le Pays Voironnais du 15 au 19 novembre 2023.

Pour cette édition, les invitées d'honneur seront Clémentine Sourdis pour la littérature jeunesse et Julia Kerninon pour la littérature adulte.

Le programme est en construction, n'hésitez pas à suivre sur <https://www.livresavous.fr/>

Comme chaque année, la médiathèque de Charnècles participera à cet événement.



Les amis de la bibliothèque

La médiathèque de Charnècles a besoin de bénévoles !

La bibliothèque de Charnècles **est gérée intégralement par des bénévoles membres de l'association « les amis de la bibliothèque »**, créée en 1992.

L'association est constituée à ce jour d'une équipe d'une dizaine de personnes qui se répartissent les tâches en fonction de leurs préférences, aptitudes et disponibilités, **mais ce n'est pas assez pour assurer la pérennité de la bibliothèque ni proposer de nouvelles manifestations culturelles aux usagers et habitants de Charnècles. Nous avons besoin de renforts dès la rentrée de septembre !**

Vous disposez d'un peu de temps et vous avez le goût du service ?

Vous aimez les livres ?

Vous maîtrisez les outils informatiques et ces derniers ne vous font pas peur ?

Vous désirez participer à la vie sociale et culturelle de votre commune ?

Rejoignez-nous !

En étant membre de l'association et bénévole, on peut **selon ses envies, ses possibilités et aptitudes :**

- gérer, sélectionner, cataloguer et équiper le fond documentaire ;
- accueillir et accompagner le public lors des permanences, assurer la promotion des livres ;
- gérer les prêts, réservations et retours d'ouvrages ;
- donner le goût de lire aux jeunes en accueillant les scolaires (lecture d'histoires, aide au choix de livres, ...) ;
- organiser et participer à des animations : festival "Livres à vous", animations enfants, soirée lectures, ...

L'intégration et le suivi seront assurés pour les différentes tâches de la bibliothèque. Pour nous rejoindre ou avoir des renseignements complémentaires sur les différentes missions d'un bénévole, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un mail à bib.charnecles@paysvoironnais.com ou en contactant la présidente de l'association.

Bureau 2023 : Présidente : Carole MINGRAT (06.62.37.45.53) - Trésorière : Elisabeth SAGE

Les Charnéclois à l'honneur

Valérie Fiore-Quairel

Autrice de romans et d'albums jeunesse, Valérie Fiore-Quairel est née en Isère, a étudié le droit pendant cinq ans à l'université de Grenoble, avant de se tourner vers une carrière paramédicale.

Habitante de Charnècles depuis 19 ans, elle est passionnée de littérature anglaise du 19^{ème} siècle, inconditionnelle de Jane Austen et Charlotte Brontë, ainsi que d'Oscar Wilde, Charles Dickens et Dodie Smith. Elle apprécie également les auteurs français de Victor Hugo à Amélie Nothomb, en passant par Marcel Pagnol.

Ce goût pour la lecture l'a naturellement conduit à l'écriture dès l'âge de 14 ans. Et c'est encouragée par ses proches qu'elle se lance, en 2021, dans l'autoédition.

Depuis, elle enchaîne les rencontre-dédicaces, les salons du livres et les festivals, tout en étant immensément reconnaissante pour cette merveilleuse aventure que lui offre l'écriture.

Son premier roman paraît en janvier 2023 : **Le jardin d'Emma**.

Auparavant, elle a déjà écrit deux albums illustrés pour la jeunesse (**Le miracle de Sophie** en mai 2021 et **Le Rêve de Paul** en juin 2022, à partir de 5 ans), et une nouvelle pour adolescents (**Temika-May**, avril 2011, à partir de 11 ans).

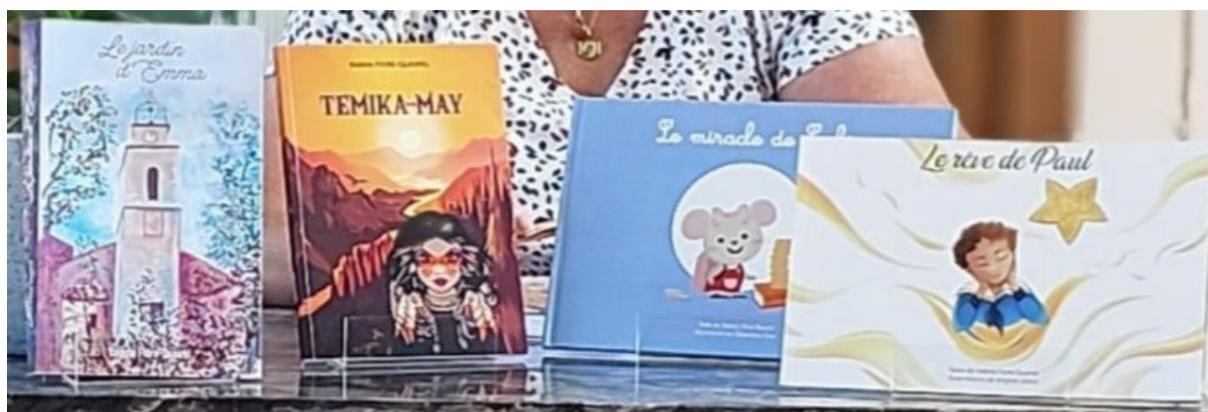


Ses œuvres font la part belle à la famille, et en particulier aux liens parents-enfants.

La sortie d'un nouvel album illustré pour la jeunesse, **Le voleur d'œufs**, est prévue en octobre 2023. Le texte de Temika-May est en cours de réécriture en vue de son adaptation en bande dessinée, et un tout nouveau roman est à l'écriture.

Vous pouvez trouver toutes ces œuvres chez Colibri à Voiron, à la librairie-papeterie du centre Rives, chez Arthaud à Grenoble, et, plus loin mais qui sait, pendant vos vacances, à Sanary-Cogolin dans le Var.

Les albums jeunesse et la nouvelle pour adolescents sont aussi disponibles dans le réseau des médiathèques du Pays Voironnais.



Mémoire

Cérémonie commémorative des fusillés du 30 juillet 1944

Le dimanche 30 juillet à 10h30, la municipalité vous invite à vous recueillir devant le monument des fusillés, route de Rives.

Un moment à partager pour la mémoire des douze prisonniers qui furent abattus le 30 juillet 1944, par les soldats allemands.

La cérémonie se poursuivra au cimetière devant la tombe du fusillé inconnu et celle d'un journaliste tué par les allemands, avant un verre de l'amitié.



Culture

CHANSONS BUISSONNIÈRES
& la Mairie de Charnècles
CHARNÈCLES . 38
G Y M N A S E

S A M E D I
18 NOV
2023
20:00



VASLO

Quelques pincements de corde,
un silence, un souffle... et une voix.
Porté par les musiques d'Europe de l'Est,
le Klezmer et le fado, ces sonorités
qui ouvrent un passage de la mélancolie
au festif, VASLO nous tient
par un fil entre 2 émotions, 2 réalités.
Avec passion et rythme, les choses graves
de la vie se muent en volupté,
en simple beauté.
D'une voix puissante, caressante,
profonde ou cristalline,
VASLO nous pose sur un nuage.
Il est accompagné de sa guitare, de sa
clarinette et de Pierre Mahier à la batterie.

JULES NECTAR

Il se dégage des chansons de Jules Nectar
une atmosphère intimiste entre sourire
et mélancolie où l'optimisme
affleure toujours. Les mélodies sont
accrocheuses et restent longtemps en tête.
Les textes décrivent avec détachement,
ironie et poésie des instants, des émotions
ou des sensations qui touchent.
Jules Nectar, au chant et à la guitare
acoustique, est accompagné
par Milu Milpop, aux chœurs
et aux percussions et par Clément Foisseau
à la guitare électrique.
Deux voix en harmonie, deux guitares qui
dialoguent, les arrangements
vont à l'essentiel pour livrer une chanson
moderne, sincère et dynamique.
Un univers authentique et sensible
de la folk-song à la française.



tarifs : 17 € - 14 €
réservations par mail ou sms :

06 79 36 84 71

chansons38.buissonnieres@wanadoo.fr

en partenariat avec **Le Grand Angle de Voiron**



Repas des Aînés

Comme l'année dernière, un repas est proposé aux aînés de 73 ans et plus.

Un colis sera livré par les membres du CCAS et les élus pour ceux qui ne peuvent pas venir au repas.

CCAS

Aides

- Une aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi peut être accordée aux demandeurs d'emploi habitant la commune, non indemnisés, âgés de 18 à 25 ans ainsi qu'à ceux âgés de plus de 50 ans. Le montant de l'aide forfaitaire s'élève à 50 €. La demande d'aide est renouvelable une fois au cours de la même année civile, si nécessaire.
- Une aide exceptionnelle, quelquefois urgente, et très ponctuelle, peut être attribuée au vu d'un examen de la situation de la personne. Le montant de cette aide, attribuée prioritairement pour des achats alimentaires (hors boissons alcoolisées), est de 100 €. Au-delà, s'adresser au centre Médico-social de Tullins.
- Une prime « Vacances 2023 » pourra être allouée pour les enfants de Charnècles nés entre le premier janvier 2009 et le 31 décembre 2017. Le montant de la prime est fonction du quotient familial du foyer.
- Pour favoriser l'accès à la restauration scolaire de tous les élèves Charnéclois, le CCAS peut prendre en charge 50% des frais pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 €.
- Pour tous renseignements complémentaires tels que les conditions d'éligibilité à ces aides, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, rubrique VIE SOCIALE/CCAS, ou téléphoner en mairie.

Portage des repas

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie.

Téléalarme

Un dossier est à retirer en mairie. Le règlement se fait entre le bénéficiaire et le prestataire.



Plan canicule

Comme chaque année en période estivale, le CCAS active le dispositif « Plan Canicule ».

Les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées recensées sur notre commune pour leur apporter soutien et aides logistiques quand cela est nécessaire.

Ils renouvellent leur invitation à toute personne connaissant des difficultés en cette période de canicule (ou de grand froid) à se signaler par téléphone à l'accueil de la mairie (04 76 91 07 29) ou par courriel (ccas@ville-charnecles.fr).

Adresses utiles

Retrouvez les adresses utiles (santé, emploi, handicap, aides à domicile) sur le site internet de la commune, rubrique VIE SOCIALE/CCAS.

LA MIFE

(Maison de l'Information sur la Formation et sur l'Emploi) un service de la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Côté Public

- Pour les plus de 26 ans

Côté Entreprises

- Pour celles de - de 250 salariés

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé, confidentiel et sur mesure dans la mise en œuvre de vos projets

NOS MISSIONS :

- **Accompagner individuellement les salariés** pour un projet d'orientation, de formation, de Validation des Acquis de l'Expérience, de reconversion, de création d'entreprise...
- **Accompagner les + 45 ans** en recherche d'emploi
- **Accompagner les entreprises**, le dirigeant et ses salariés : repérer et identifier les besoins de formations, de recrutement, sécuriser les parcours des salariés ou envisager leur évolution au sein de l'entreprise.

Où nous trouver ?

Accueil sur rendez-vous au :
04.76.93.17.18

VOIRON

Immeuble le Quartz
40 rue Mainssieux - 38500 VOIRON

ST MARCELLIN

Maison de l'Intercommunauté
7 rue du Colombier - 38160 Saint-Marcellin



Enquête ABS

Madame le maire et les stagiaires remercient les 98 habitants qui ont répondu à l'enquête concernant l'analyse des besoins sociaux sur notre commune.

Pour rappel, l'étude est réalisée par 3 stagiaires en formation Master II sur Grenoble dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

Le taux de retour des questionnaires est important et permettra une bonne représentativité de la population des aînés.

L'étude des réponses sera finalisée cet été, le résultat de l'étude sera communiquée par les moyens habituels : bulletin municipal et site internet.

La vie communale

Bruit

Pour que tous les habitants profitent pleinement de l'été sans nuisances, rappel des horaires d'autorisation des activités bruyantes, fixés par arrêté préfectoral (n°97-5126 du 31/07/1997) :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les **jours ouvrables** de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h30** ;
- les **samedis** de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00** ;
- les **dimanches** et **jours fériés** de **10h00 à 12h00**. »



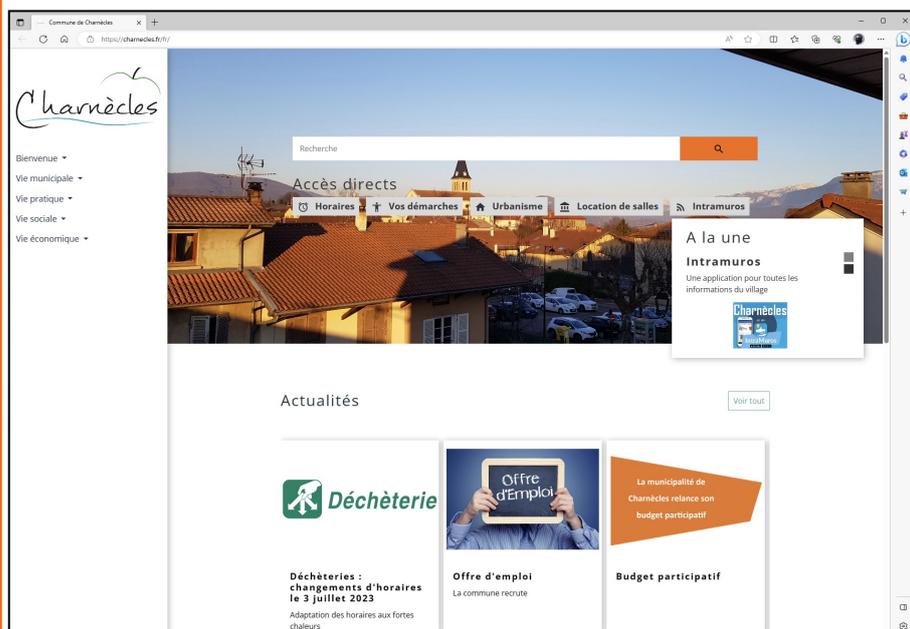
Par ailleurs, le même arrêté préfectoral précise :

« Les **propriétaires d'animaux** et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci **de jour comme de nuit**, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction. »

Site internet

Nous vous l'avions annoncé, c'est désormais une réalité : le site internet a été entièrement revu pour plus de clarté, plus d'informations, plus de mobilité (il s'affiche désormais intégralement et correctement sur les smartphones et tablettes) : www.charnecles.fr



La ZFE en questions



La ZFE, qu'est-ce que c'est ?

Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dans 13 communes de l'agglomération grenobloise (Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont de Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin le Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins).

Son objectif est de réduire l'impact des maladies cardiovasculaires, respiratoires, et le risque de cancers, en améliorant la qualité de l'air. Elle vise donc à limiter progressivement la circulation des véhicules polluants.

L'arrêté définitif n'est pas encore paru, mais les grandes lignes des modalités de son fonctionnement sont déjà connues :

- **1^{er} juillet 2023** : interdiction de circulation des voitures et 2-roues classées **Crit'Air 5** (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997), soit 2% des véhicules de la métropole grenobloise.
- **1^{er} janvier 2024** : les véhicules classés **Crit'Air 4** seront interdits dans la ZFE, soit 3% des véhicules de la métropole.
- **1^{er} janvier 2025** : extension aux véhicules classés **Crit'Air 3**, soit 12% des véhicules de la métropole.
- **ZFE non permanente** : du lundi au vendredi de 7h à 19h.
- **Des axes exemptés** : A480, A41, N87, voies d'accès aux parkings-relais, ...
- **Des dérogations** : ouverture aux petits rouleurs (- 5000 km/an), Pass 12 jours pour tous quel que soit le motif de déplacement, dérogation pour rendez-vous médicaux réguliers, pour les travailleurs en horaires décalés.

Vous devez accéder à la ZFE sans pouvoir bénéficier des dérogations ? Ou vous souhaitez adapter votre façon de vous déplacer aux enjeux environnementaux et de santé publique ? La commission « Environnement et biodiversité, cadre de vie, mobilités » a entrepris un état des lieux des possibilités qui vous sont offertes. Retrouvez le point d'étape de ces recherches ci-dessous et dans la double-page suivante.

Quels parkings ?



Parkings-relais (gratuits) :

- Champfeuillet (Voiron) : 156 P — 6 CI
- Bièvre-Dauphine (Rives/Colombe) : 300 P — 18 CC
- Plan Menu (Coublevie) : 150 P — 40 CC — 14 CI
- Gay Giratoire (La Buisse) : 93 P
- Le Parvis (Voiron) : 40 P
- ...
- Pont de Bois Vert (Charnècles) : 10 P (et 6 CI à proximité sur la place du village)

Parkings des gares :

- Moirans : 150 P — 72 CC — 20 CI (560 P au total autour de la gare)
Abonnement 20 €/mois (ou 220 €/an) - 10 centimes l'heure jusqu'à 4h - 12h00 : 2 € - 24h00 : 5 €
- Réaumont : 180 P — 18 CC — 8 CI — Gratuit
- Voiron : voir ci-dessous — 40 CC — 8 CI
- Rives : 150 P — 40 CC — Gratuit

A Voiron, vous pouvez stationner parking de la gare (52 P - courtes durées uniquement), parking des frères Tardy (172 P - gratuit de 19h à 9h), ou des Tisserands (471 P - de 12h à 24h : 6,70 € - forfait nuit (de 19h à 7h) : 1 €).

CC : consignes collectives vélo - CI : consignes individuelles vélo (voir page suivante) - P : places voitures

La ZFE...

A vélo ?



Les plus courageux (ou simplement ceux qui disposent d'un vélo à assistance électrique) pourront bien sûr rejoindre directement la ZFE, en suivant l'itinéraire jalonné Rives-Moirans (qui traverse Charnècles par Haut-Lezardières, le chemin de l'église puis Bois Vert), puis la connexion avec la Véloroute 63, et enfin la V63.

Sinon, le jalonnement vous permet de rejoindre, par des routes à très faibles trafics automobiles, les gares de Rives, Moirans, Voiron.

Il est possible de prendre le train avec votre vélo (gratuit, dans la limite de l'espace disponible), ou de les laisser dans les consignes :

(Voir dans le cadre « Parking-relais » les caractéristiques des parkings de gares)

- **Consignes collectives** : emplacements fermés. Accessibles avec une carte OuRA et un abonnement parking vélo (5€ par mois, ou 35€ par an).
- **Consignes individuelles** : arceaux vélos.

Et les trottinettes ?



Plus facile encore à transporter dans le train, les « engins de déplacement personnel » (motorisés ou non) imposent quelques contraintes :

- Assurance obligatoire pour les versions motorisées
- En agglomération, obligation de circuler sur les pistes ou bandes cyclables. A défaut, possibilité sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h
- Hors agglomération, circulation autorisée sur voies vertes et pistes cyclables uniquement
- (rappel) : passager interdit !

En train ?



Vous pouvez vous rendre à Grenoble depuis les gares de :

Voiron :	51 trajets par jour, de 5h46 à 23h25.	Temps de trajet : 17 minutes.	Tarif : 6,40 €
Moirans :	54 trajets par jour, de 5h52 à 23h19.	Temps de trajet : 15 minutes.	Tarif : 4,70 €
Rives :	22 trajets par jour, de 5h35 à 21h07.	Temps de trajet : 30 minutes.	Tarif : 8,60 €
Réaumont :	22 trajets par jour, de 5h40 à 21h17.	Temps de trajet : 25 minutes.	Tarif : 7,90 €

Et pour revenir ?

À Voiron :	47 trajets par jour, de 5h21 à 21h21.	À Moirans :	51 trajets par jour, de 5h54 à 20h30.
À Rives :	20 trajets par jour, de 5h54 à 20h24.	À Réaumont :	20 trajets par jour, de 5h24 à 20h24.

*Temps de trajet : moyenne, pour le trajet en train uniquement - Tarif : premier prix hors réductions
Attention les horaires peuvent varier selon les jours et saisons*

En taxi ?



Vous êtes coincé ? Il reste les services de taxis. Par exemple aux alentours les Taxis Meunier, Moyet, Mourey, Pilot, Tarif indicatif pour Charnècles – Grenoble gare : 71 € de 7h à 19h, 98 € de 19h à 7h.

... comment s'y rendre ?

En covoiturage ?



Le service **MCovoit' Lignes+** (renseignements sur www.lignesplus-m.fr) est un covoiturage à haut niveau de services : les trajets sont garantis, les véhicules peuvent emprunter la voie réservée sur l'48, il fonctionne sans réservation, via une application (possibilités par téléphone ou SMS, mais l'application permet d'avoir la totalité des services). Les lignes et arrêts sont définis :

(Voir dans le cadre « Parking-relais » les caractéristiques des parkings notés « P+R »)

- Champfeuillet (Voiron - P+R)
- Bièvre-Dauphine (Rives/Colombe - P+R)
- Tullins (échangeur)
- Plan Menu (Coublevie - P+R)

3 arrêts côté Grenoble : Pont d'Oxford / Catane / Porte de France (esplanade)

Vous pouvez aussi utiliser un des nombreux services de mise en relation de covoitureurs. En voici quelques-uns :

- Movlci (opérateur régional) : movici.auvergnerhonealpes.fr
- Mobicoop (ex-RézoPouce) : www.mobicoop.fr
- Blablacar Daily : blablacardaily.com (et pour des trajets plus ponctuels, Blablacar)
- Klaxit : www.klaxit.com, ...

Même si cette méthode est intéressante dans toutes les situations, attention à vous assurer que le véhicule utilisé est autorisé dans la ZFE aux horaires d'activation.

En tram ?



Vous pouvez vous rendre en voiture jusqu'au parking-relais du Fontanil-Cornillon-Palluel (17 km—environ 22 minutes).

Ce parking de 189 places est à moins de 500 mètres des arrêts de transports en commun. Stationnement autorisé du lundi au dimanche de 4h30 à 1h30, gratuit pour les détenteurs d'un titre de transport valide depuis moins d'une heure.

De là, le tram E vous emmène jusqu'à l'arrêt Louise Michel en 30 minutes environ, avec un passage toutes les 6 à 10 minutes de 7h à 19h.

Tarif standard pour une heure : 1,80 €. Achat aux bornes de la station de tram, en agence, ou par SMS.

En bus ?



Aucun bus ne dessert directement la ZFE au départ de Charnècles.

Les lignes scolaires (fonctionnement aux horaires d'entrée et sortie des établissements, uniquement les jours d'école) sont accessibles à tous. Les lignes BE11 et BE12 (arrêts à Lezardières Pont Autoroute - Les Rivoires - Mairie - Place du village - Pont de Bois Vert) desservent le lycée Béghin, à proximité de la gare de Moirans. Les lignes VO11 et VO13 (mêmes arrêts + 6 Chemins) permettent de rejoindre la gare de Voiron.

La ligne L interurbaine (arrêts aux 6 Chemins et aux Rivoires) et la ligne régionale T55 (mêmes arrêt + Lezardières Pont Autoroute) desservent aussi la gare de Voiron, mais avec une fréquence de passage très faible.

Dépliants des lignes et horaires disponibles en mairie.

Souhaitons la bienvenue à

Lucas COURIVAUD	le 24 janvier à VOIRON
Louison GUIGAL	le 03 février à VOIRON
Alec VINCENT	le 10 février à VOIRON
Jules SAMSOEN	le 04 mars à BOURGOIN-JALLIEU
Gennaro NAVARRO	le 01 avril à VOIRON
Maëlle CASTELLAN	le 12 avril à VOIRON

Elle a été baptisée

Chiara MUCI	le 13 mai
-------------	-----------

Ils nous ont quittés

Jean-Claude JÉRÉJIAN	le 21 décembre
André PILOT	le 19 janvier
Boldiszar AMBRUS	le 05 février
Jeannine BAYON	le 28 mars
Marcel PILOT	le 29 mars
Yvonne COSTE	le 08 mai



Ils se sont dit OUI

Pierre MUCI et Elodie SAPORITO	le 13 mai
Fabien ARGOUD et Alexandra KOVÁCS	le 20 mai
Ludovic GARCIN et Lisa COUTE	le 27 mai

Ils se sont dit Pacsé

Nicolas MICHOUILLIER et Aurore MAGNAT	le 29 mars
Jean-Luc HUGUENIN et Angélique KASTNER	le 08 juin

L'agenda

- **30 juillet** : Cérémonie des fusillés (monument—route de Rives—10h30)
- **02 septembre** : Forum intercommunal des associations (gymnase de Saint-Cassien—09h00 à 12h00)
- **15 au 17 septembre** : Journées du patrimoine

- **11 novembre** : Cérémonie commémorative de l'armistice (Cimetière—09h30)
- **18 novembre** : Concert Chansons Buissonnières (Gymnase—20h00)

Votre mairie

Contacts

- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- **Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr
- **CCAS** : ccas@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi, samedi* : 9h00- 11h30

Lundi, jeudi : 14h30 - 16h30

* : 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois, hors vacances scolaires

Accueil mairie : 04.76.91.07.29

accueil@ville-charnecles.fr

Les samedis ouverts au public

Voici les dates des prochaines permanences les samedis matins :

15 septembre

7 octobre

4 novembre

18 novembre

2 décembre

16 décembre

20 janvier

3 février

16 mars

6 avril



PME SERVICES
Partenaire d'AXELIUM Conseils

PME SERVICES

pme.services61@gmail.com
06 86 86 89 21
115 Route de Combes Louvat
38140 CHARNECLES

**Paye, RH, DSN
Tableau de bord
Prévisionnel, juridique
etc...**



BAR TABAC LES PLATANES

Ouvert 7/7

455, le Grand Chemin 38140 Charnècles
Tél. 09 67 23 57 00
E-mail : barlesplatanes@outlook.fr

MAISON BROCHIER VALÉRIE
T R A I T E U R

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...



Valérie BROCHIER
121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE
04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr

Vos réceptions :
Mon métier !



Pubalpes
Fabricant isérois de panneaux de signalisation et de signalétique



EQUIPEMENT DE LA ROUTE
• PANNEAUX DE SIGNALISATION
• PRODUITS DE SÉCURITÉ

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE
• SIGNALÉTIQUE
• TOTEMS
• MOBILIER URBAIN

75 rue de l'Eygala
Centr'alp - 38430 Moirans
04 76 50 24 54
accueil@pubalpes.fr



salex ELECTRICITE GENERALE

06 50 71 85 20 ou 06 84 62 58 83

salex38@orange.fr

SARL SALEX - 190 Route de Voiron - 38140 CHARNECLES

Pour passer un bel été

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit « Opération Tranquillité Vacances (OTV) » des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, en gendarmerie de Renage (avec pièce d'identité et justificatif de domicile), ou en ligne. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Toutes les informations ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>



Contrôle les cambriolages, les bons réflexes!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Rechercher

Saisir les termes à rechercher.

infojeunes AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
EXPLORER LES POSSIBLES

Annonces & offres

Etudier / M'orienter Travailler Me loger Prendre soin de moi Agir et m'engager Partir à l'étranger Vivre au quotidien

Le site d'information pour les jeunes de 13 à 30 ans en Auvergne Rhône Alpes

À la une



infojeunes RHÔNE
EXPLORER LES POSSIBLES

Etudes, jobs, logement, BAFA, ... : <https://www.info-jeunes.fr/>

TATTOO

Culture, Sport, Bons Plans...
La carte où t'as tout !

Pour les collégiens, la carte Tatto donne accès à des réductions sur l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie, des places de spectacles et cinéma (label : arts&essais) et à des bons plans :

<https://www.isere.fr/carte-tattoo>



ADO'SPHERE

#13-16 ANS

ADO'SPHERE :

Le groupe Ado (13-16 ans) des Petits Potes a pour projet de créer un « graf » ou une fresque. Si tu souhaites rejoindre le groupe, tu peux contacter Mickaël au 06 61 22 07 66.